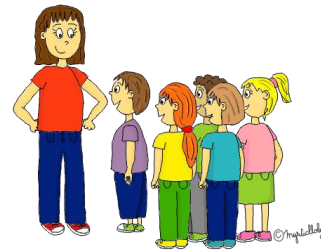


## REGLEMENT DURANT LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE



### 1) Durant le temps de cantine :

- Je dois goûter à tous les aliments et boire
- Je mange proprement
- J'enlève mon masque et je le pose correctement à côté de mon assiette
- Je lève la main si j'ai besoin de quelque chose
- Je respecte les gestes barrières et le sens de circulation
- Après avoir débarrassé mon plateau, je sors de la cantine et je rejoins directement ma zone de cour.
- Je respecte la place qui m'est attribuée



### 2) Durant le temps de récréation :

- Je dois garder mon masque
- Je dois rester dans ma zone de cour
- Je reprends mon manteau à la fin de la récréation et je pense à le mettre sur le bord de la fenêtre de ma classe ou sur les bancs.
- Je dois respecter les gestes barrières (aussi aux toilettes)
- Je dois respecter le règlement du cycle 3, du cycle 2 et de l'école.
- Pour aller aux toilettes (côté CE2), je longe le mur puis je rentre par la porte après avoir prévenu le surveillant (pour les élèves de CE2, CM1 et CM2).
- Je n'utilise que les jeux réservés au cycle et si Romain en donne l'autorisation.
- Je dois demander l'autorisation pour aller chercher le ballon si celui-ci sort de la zone.
- Dès l'appel par le surveillant, je vais me ranger.
- Dès que la sonnerie retentit, je vais me ranger.

Romain est le référent des surveillants.

Tous les surveillants se doivent d'appliquer aussi les gestes barrières et de surveiller leur zone de cour.

***Ce règlement a été élaboré par les délégués du conseil de la cantine et présenté à chaque classe du primaire.***